

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## L'Angleterre et les États-Unis

Pendant la période électorale qui vient de finir, la presse française de tous les partis a, nécessairement, un peu négligé les questions de politique extérieure, pour s'occuper presque exclusivement des élections législatives. Il n'est donc pas surprenant que certains faits d'une réelle importance, concernant la politique étrangère, soient passés presque inaperçus. Ainsi, par exemple, c'est à peine si quelques journaux ont signalé le discours belliqueux dans lequel M. Chamberlain déclarait, naguère, qu'une alliance entre l'Angleterre et les États-Unis ne serait pas achetée trop cher au prix d'une guerre générale.

Jusqu'à ce jour, la Grande-Bretagne était restée isolée en Europe; elle avait vu les autres puissances se grouper, contracter entre elles des alliances; renfermée dans son égoïsme, elle s'était abstenue de prendre un parti, de se rapprocher soit de la Triple-Alliance, soit de la France et de la Russie. En maintes circonstances, lord Salisbury avait vanté cette politique d'isolement, son œuvre; et voilà qu'aujourd'hui il semble résolu à y mettre un terme en recherchant l'alliance des États-Unis.

Il n'est pas douteux que l'alliance anglo-américaine, si elle se réalise, sera dirigée contre la France et la Russie. Ce n'est un mystère pour personne que nos voisins d'au-delà de la Manche nourrissent contre nous de sourdes rancunes et que dans presque toutes nos colonies où ils sont nos voisins ils combattent notre influence et s'efforcent de contrecarrer nos projets. Nous en avons eu des exemples au Siam, à Madagascar et plus récemment dans le bassin du Niger où ils nous disputent la possession de certaines portions de territoire qui sont bien à nous.

Ils ne sont pas moins hostiles à la Russie, notre alliée. La rivalité de ces deux puissances date de loin et les récentes affaires d'Extrême-Orient n'ont fait que la rendre plus ardente.

Le discours du ministre des colonies de la Grande-Bretagne paraît avoir sculevé à l'étranger, et surtout en Russie et en Espagne, une certaine émotion. Certes, ce n'est pas que l'on considère le danger comme imminent, mais nous vivons en des temps troublés qu'on doit s'attendre à tout et qu'il est sage de se tenir sur ses gardes.

Il est probable, si le rapprochement de l'Angleterre avec les États-Unis venait à se réaliser, ainsi que M. Chamberlain en a manifesté le désir, que la République américaine poserait ses conditions, qu'elle ferait ses réserves. Si l'on est pratique à Londres, on ne l'est pas moins à Washington.

Quelles seraient ces conditions ? C'est là précisément la grosse affaire, la pierre d'achoppement. Les États-Unis ne sont certainement pas disposés à tirer les marrons du feu pour les laisser croquer par la perfide Albion. Celle-ci a les dents longues; mais les américains ne sont pas généreux.

Si elle se réalisait, cette alliance serait grosse de conséquences non seulement pour l'Europe, mais encore pour l'Extrême-Orient

où la situation devient de plus en plus embrouillée, en raison des compétitions qui y sont en jeu; elle serait surtout dangereuse pour la France et la Russie, que jalouse la Grande-Bretagne. Cela étant, c'est un devoir pour nous et nos alliés de nous tenir sur nos gardes et d'agir en conséquence. Soyons prudents, mais aussi soyons vigilants.

C. R.

## LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Maurice Sarraut, correspondant parisien de la *Dépêche*, publie des indications fort précises sur le résultat des dernières élections.

Il cite des noms et des chiffres; il résulte de cette statistique que le total des voix antiministérielles s'élève à..... 312  
Le total des voix ministérielles à.. 269  
La majorité contre le cabinet Méline est donc de 43.

## LA RENTRÉE DES CHAMBRES

Les Chambres se réuniront de plein droit le mercredi 1<sup>er</sup> juin, pour la continuation de la session ordinaire ouverte le 11 janvier dernier.

Dès aujourd'hui, le *Journal officiel* publie l'ordre du jour de la séance de rentrée. Pour la Chambre, la présidence va, en outre, envoyer à tous les députés une invitation à assister à la séance du 1<sup>er</sup> juin. Une première série de lettres a été expédiée hier mercredi et s'adresse à tous les députés élus au premier tour de scrutin et qui ont été proclamés par les commissions de recensement.

La seconde série de lettres, qui s'adressera aux élus des scrutins de ballottage, ne partira que ce soir ou vendredi, après que la présidence de la Chambre aura été avisée des proclamations prononcées par les commissions de recensement qui se réunissent aujourd'hui.

On sait que l'élection d'un président et de deux vice-présidents provisoires ne se fait que tous les quatre ans, à l'ouverture de la législature, et que le président d'âge qui préside la première séance jusqu'à l'élection du président provisoire est le doyen d'âge de l'Assemblée. A la prochaine rentrée, ce doyen d'âge devra être pris parmi les anciens députés réélus.

Les deux cent dix nouveaux élus, en effet, qu'ont amenés les élections générales ne comprennent aucun membre plus âgé que les doyens des sortants réélus. On remarque même que sur les deux cent dix nouveaux élus, il y a une forte proportion de jeunes gens: un certain nombre ont de vingt-cinq à trente ans, et pour un grand nombre l'âge varie entre trente et quarante ans.

Le doyen d'âge sera, comme au début de la session, en janvier dernier, M. Charles Boysset, député radical de Saône-et-Loire, né en 1817, et âgé, par conséquent, de quatre-vingt-un ans. Viennent ensuite: M. le baron Gérard, député rallié du Calvados, né le 22 mai 1818; M. Turigny, député radical-socialiste de la Nièvre, né le 17 janvier 1822; M. Rauline, député réactionnaire de la Manche, né le 1<sup>er</sup> juin 1822; M. Cluseret, député socialiste du Var, né le 13 juin 1823; M. Conrad de Witt, député rallié du Calvados, né le 13 novembre 1824.

Au cas où M. Boysset se récuserait, on

ferait appel aux membres les plus âgés qui le suivent par ordre d'ancienneté. Jusqu'ici, en effet, M. Boysset n'a pas fait connaître s'il acceptait la mission que lui impose le privilège de l'âge.

Les six secrétaires qui doivent assister le président d'âge, et qui resteront en fonctions aux côtés du président provisoire jusqu'à l'élection du bureau définitif, doivent être les six membres les plus jeunes de la Chambre.

Jusqu'ici, réserve faite de constatations nouvelles qui pourraient survenir, ce sont les nouveaux élus qui fournissent tous ces secrétaires d'âge. Le plus jeune membre est M. Zévaès, député socialiste de l'Isère, qui n'avait pas vingt-cinq ans le jour de l'élection, et qui n'a atteint cet âge légal que deux jours après le scrutin de ballottage. M. Zévaès est inéligible, mais c'est la Chambre seule qui a qualité pour l'invalidier. Il sera en conséquence convoqué par la présidence pour la première séance et devra siéger comme secrétaire d'âge, à moins qu'il ne se recuse, comme il en a le droit.

Après lui viennent parmi les plus jeunes députés: M. Philippe, député républicain des Côtes-du-Nord; M. R. Surcouf, député républicain d'Ile-et-Vilaine; M. Boni de Castellane, député rallié des Basses-Alpes; M. D'Aulan, député réactionnaire de la Drôme; M. Ferrette, député antisémite de la Meuse; M. Brun, député radical du Cantal.

Le président provisoire et les six secrétaires d'âge resteront au bureau jusqu'à ce que la Chambre soit constituée, c'est-à-dire jusqu'au moment où on aura validé les pouvoirs de la moitié plus un des députés. Ce travail exigera au plus deux ou trois jours, car il y a plus de quatre cents élections qui ne seront pas contestées et dont la vérification se réduira par suite à une simple formalité. La constatation des conditions d'âge et de nationalité requises pour être éligible est faite par les bureaux qui en rendent compte par l'organe de leurs rapporteurs respectifs.

Une fois constituée, la Chambre élira son bureau définitif et, selon toutes probabilités, on interrompra les vérifications de pouvoirs pour aborder les délibérations parlementaires proprement dites et les discussions concernant la situation ministérielle. C'est, selon toutes probabilités, vers le 8 ou 9 juin que ce débat pourrait commencer.

## LÉGION D'HONNEUR

Avant de partir !...

M. Lebon, avant de quitter le ministère, comble les amis!

Il vient de nommer chevaliers de la Légion d'honneur:

M. de Bonchamps, administrateur des affaires indigènes;

M. du Vivier de Stréel, chef de cabinet du ministre des colonies.

## INFORMATIONS

Le Cabinet

On lit dans la Correspondance Havas:

M. A. Lebon ayant, comme ministre des colonies, collaboré très activement à la convention qui est sur le point d'être signée avec l'Angleterre relativement au Niger, sa démission ne deviendra officielle qu'après la

signature de cette convention. Il ne sera pas remplacé pour le moment, et l'intérim du ministère des colonies sera confié à M. Hanotaux.

Les fonctions que remplissait M. Delpeuch comme sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes seront remplies par M. Boucher.

Le Président à St-Etienne

Le Président de la République, quittera Paris samedi pour se rendre à Saint-Etienne où il arrivera le dimanche de la Pentecôte, à neuf heures du matin. Il sera accompagné des ministres de la guerre, de la marine et du commerce. M. Barthou, retenu par les devoirs de sa charge, ne l'accompagnera pas, contrairement à ce qu'il en avait été précédemment décidé.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis hier matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Le ministre de l'intérieur a rendu compte des résultats du scrutin de ballottage.

Le conseil a délibéré sur la situation politique.

Le ministre de la justice a soumis à la signature du président de la République un décret appelant aux fonctions de procureur de la République à Paris M. Feuilloley, conseiller à la cour d'appel, en remplacement de M. Athalin, nommé conseiller à la cour de cassation.

Le ministre des finances a fait signer un décret, nommant: Premier sous-gouverneur de la Banque de France M. Liron d'Airole, en remplacement de M. Renouard, démissionnaire; second sous-gouverneur, M. Morel, sénateur.

M. Morel, Sénateur de la Manche, rapporteur général du budget, va cesser d'être sénateur, la fonction de sous-gouverneur étant incompatible avec le mandat sénatorial.

A Madagascar

Le paquebot *Ovus*, courrier de Madagascar, est arrivé avec 163 passagers, dont 54 militaires.

Les journaux de Madagascar racontent que, dans une rencontre avec une bande armée, réfugiée dans le massif boisé du Vohenghezo, à l'est du confluent du Mangoki et du Maho, le capitaine Flayelle et le lieutenant Montagnolle ont été blessés mortellement. Ailleurs tout est tranquille.

Conflit avec le Maroc

La *Gazette de Cologne* publie l'information suivante, que nous transmettons sous réserves:

« L'ambassade française au Maroc qui se trouve actuellement à Marrakesch auprès du sultan, réclame une régularisation de frontière du côté du Touat, la création d'un consulat à Ouchta, la pose d'un câble télégraphique entre Alger, Tanger et Mogador et la construction du chemin de fer de Tlemcen à Uxda. »

Le *Daily News*, qui enregistre la même nouvelle, dit que le sultan du Maroc s'oppose aux demandes de la France.

La grève de Brest

Les ouvriers de tous les ateliers de métallurgie de Brest, voulant se solidariser avec ceux des maisons Esnault et Oudenot, ont refusé de travailler.

Ils réclament la journée de dix heures et la paie tous les quinze jours.

Affaire Zola

Le conseil de l'ordre de la Légion d'hon-

neur doit se réunir cette semaine pour statuer sur le cas de M. Zola.

L'Aurore annonce, d'autre part, que M. Zola assigne en police correctionnelle, pour diffamation à l'occasion d'un article paru sous ce titre : « Zola père et fils », M. Marinoni, directeur du Petit Journal, M. Lasseur, gérant, et Ernest Judet, auteur de l'article.

**La guerre Hispano-Américaine**

**Envoi de renforts à Cuba et Porto-Rico**

Le gouvernement est décidé à frapper un coup décisif, et l'on parle de l'envoi à Cuba de 70,000 hommes et de 30,000 hommes à Porto-Rico.

Les généraux Weyler et Polavieja seraient déjà désignés pour les commander. La reine-régente vient de signer un décret pour l'appel de trois classes de réserve. D'ici quelques jours les transports réunis dans les ports d'Andalousie pourront charger plus de 50,000 hommes. Il semble se confirmer que le gouvernement espagnol a décidé d'accepter des offres qui ont été faites par de nombreux capitaines marchands et la Compagnie Transatlantique pour le lancement des corsaires, qui détruiraient le commerce maritime des Etats-Unis.

**Le bombardement de Cardenas**

Le Laffan-Bureau communique la dépêche suivante :

« Les réfugiés de Cardenas rapportent que le bombardement américain a complètement détruit la ville dans la partie qui fait front sur la mer. La caserne d'infanterie qui servait de quartier général est détruite.

« Tout le monde croyait que les Américains allaient débarquer ; beaucoup de personnes ont fui par panique vers l'intérieur de l'île. Deux canonnières espagnoles ont été détruites. Tout leur équipage a été tué ou blessé.

« Le peuple de la ville pille les vivres à main armée et les pauvres souffrent terriblement. »

**Troubles en Italie**

**La Presse italienne**

L'association de la presse, réunie extraordinairement pour examiner la question de la suppression de plusieurs journaux, a voté, après une courte discussion, l'ordre du jour suivant :

« L'association, déplorant que, par une violation manifeste des lois constitutionnelles, la liberté de la presse ait été supprimée passe à l'ordre du jour. »

**Affaire Carrara**

Les époux Carrara accusés d'avoir donné la mort à un garçon de recettes ont été reconnus coupables par le jury.

La Cour a condamné Carrara à la peine de mort, et sa femme à la peine des travaux forcés à perpétuité.

**CHRONIQUE LOCALE**

**LIGUE DE CONCENTRATION RÉPUBLICAINE**

*Convocation*

Une réunion des électeurs républicains de l'arrondissement aura lieu à Cahors, le mercredi 1<sup>er</sup> juin, à 2 heures du soir, dans une salle de la mairie, pour discuter et adopter définitivement les statuts de la Ligue.

Il ne sera pas adressé de convocations personnelles.

Les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement, les maires et adjoints républicains qui ne pourraient assister à la réunion, sont priés, en s'excusant, d'adresser leur adhésion au secrétaire du Comité de concentration républicaine.

**MODESTIE**

L'Alliance, aujourd'hui, tout en reconnaissant plaisamment que M. Rey lui doit son succès, trouve que l'honorable député de Cahors est un peu trop avancé.

D'abord M. Rey ne doit pas son succès à tel ou tel journal et surtout à l'Alliance ; s'il a triomphé dimanche c'est grâce aux nombreuses sympathies qu'il a conquises par son travail et son dévouement aux idées républicaines ; c'est grâce à l'union de tous les démocrates sincères coalisés pour barrer la route aux réactionnaires menaçants.

D'ailleurs la campagne menée par l'Alliance a eu le don de faire sourire tout le monde ; on y soutenait ouvertement en effet — mais combien faiblement ! — M. Rey et tacitement on y patronait M. Bourdin.

On n'a jamais dit à l'Alliance pourquoi l'on préférerait M. Rey à M. Bourdin ; on n'a jamais osé parler de ce dernier ; il y a évidemment là dessous une importante question de principe !...

Et maintenant, les rédacteurs de ce journal, annonçant avec une incroyable modestie que M. Rey a triomphé grâce à eux, ajoutent que le succès de notre député eût été plus grandiose encore si tout le parti républicain n'y avait pas contribué. A l'Alliance on est extrêmement logique ; on affirme que la partie est plus grande que le tout, on soutient qu'une fraction du parti républicain est plus importante que tout le parti républicain ! !

Mais qu'on se rassure dans les bureaux du journal toujours et quand même ministériel... Question de principe...

M. Rey a triomphé simplement parce qu'il a fait un pas en avant ; parce qu'il s'est affirmé le défenseur des justes revendications populaires. S'il était resté partisan de la concentration à droite, certainement il aurait échoué ; sur ce point nous ne craignons pas d'être démentis par lui-même.

Les électeurs de l'arrondissement de Cahors ont acclamé en M. Rey non pas le candidat de l'Alliance et d'une administration aux abois, mais l'homme qui a promis de consacrer toute son intelligence à la

réalisation des réformes que le pays attend.

M. Rey a été élu parce qu'il a accepté le programme du parti avancé qui répond parfaitement aux aspirations du pays et qui contient l'impôt sur le revenu, la révision de la Constitution, etc....

L'Alliance n'aurait pu qu'enrayer le triomphe de notre député ; on n'aime pas, en effet, dans notre ville ceux qui changent d'opinions suivant les ministères et les préfets ; on n'aime pas les journaux qui subissent des hausses et des baisses comme les valeurs à la bourse.

Il est vrai que ces « hauts et ces bas » s'expliquent à l'Alliance par la question de principe qu'on a toujours en vue ; on soutient M. Arnaud quand il est préfet, on s'aplatit devant M. Druard, on rampe devant M. Roussel, qui a combattu énergiquement, et par tous les moyens, M. Rey dont on s'attribue modestement le succès ; — on s'inclinera demain devant le successeur du préfet actuel !... Ah ! c'est qu'on a des principes solides à l'Alliance !

C'est à se tordre !  
La vérité est, nous le répétons, que l'honorable M. Rey doit son succès, uniquement à la concentration des forces démocratiques, et à l'abnégation du parti avancé. Et nous en sommes convaincus, il ne l'oubliera pas.

**ÉTRANGE ATTITUDE**

L'Alliance, durant la campagne électorale dernière, a soutenu la candidature de l'honorable M. Rey. Nous l'en félicitons.

Aujourd'hui le même journal se félicite du succès de M. Lachière dans l'arrondissement de Gourdon.

A Cahors, l'Alliance soutient un adversaire du gouvernement actuel, à Gourdon elle patronne un ministériel qui accepte — pour témoigner sa reconnaissance à M. Cocula — qu'un prêtre, M. l'abbé Magne, se désiste en sa faveur !

Il doit y avoir encore là dessous une question de principe !.....

M. Magne se charge, d'ailleurs, de nous fournir la preuve qu'un pacte infâme a été conclu entre les deux adversaires de M. Cocula.

Ce dernier a reçu, en effet, le télégramme suivant :

Cahors, 23 mai, 7 heures 36 du matin.  
*Cocula, Saint-Germain*

A Gourdon, déclarez ne pas me connaître, me connaissez-vous maintenant.

Signé : MAGNE.

Nous n'ajouterons aucun commentaire, il serait superflu, nous tenons simplement à constater la magnanimité de ce prêtre, ministre d'un Dieu de bonté et de miséricorde !.....

**Contributions directes**

Par décision de M. le directeur général des contributions directes en date du 24 mai 1898, M. Brivet, contrôleur de 2<sup>e</sup> classe à

Figeac, a été élevé sur place à la 1<sup>re</sup> classe de son grade.

**Recrutement de Montauban**

*Avis important*

Les ordres d'appel individuels convoquant le 22 août prochain,

1<sup>o</sup> Les réservistes des classes 1888 et 1891.

2<sup>o</sup> Les dispensés de l'article 23 de la classe 1894.

3<sup>o</sup> Les réservistes des troupes de la marine des classes 1887 et 1891.

4<sup>o</sup> Les réservistes qui appelés en 1897 ont obtenu un ajournement à 1898, seront déposés dans les brigades de gendarmerie à partir du 7 Juin prochain.

Les intéressés sont invités à les retirer avant le 22 juin, contre récépissé.

**Tribunal correctionnel**

Hier, mercredi, est venu devant le tribunal correctionnel l'affaire Bâdud.

Nos lecteurs savent que celui-ci acquitté par la Cour d'assises fut retenu par le ministère public pour avoir à répondre du délit qui lui était imputé.

Un très grand nombre de témoins à charge et à décharge ont été entendus ; nous donnerons dans notre prochain numéro, le résultat de cette affaire ainsi que le compte-rendu de l'audience correctionnelle qui se prolonge encore aujourd'hui.

**Vol**

Un vol avec effraction a été commis dans la nuit du 11 au 12 à la gare de Cahors. Une somme de 22 francs a été enlevée au tiroir du bureau des bagages.

L'auteur de ce vol étant inconnu, la police a immédiatement procédé à une enquête dont voici le résultat :

Parmi l'argent soustrait, il se trouvait une pièce de 5 francs en argent à l'effigie de Napoléon III sur la tête duquel on avait gravé un casque.

Le lendemain du vol, la police apprenait que cette pièce avait été donnée en paiement à M. Peyrus, négociant, rue de la Mairie, par un nommé Henri Maniol, d'Arnis, près Cahors, actuellement détenu à Figeac, sous l'inculpation de divers vols commis à la gare de cette ville. Tout porte à croire que Maniol est aussi l'auteur du vol de la gare de Cahors, comme il en avait du reste été soupçonné.

La pièce de 5 francs ayant été reconnue par M. Labussière, employé à la gare de Cahors, a été saisie et transmise à qui de droit.

**Arrondissement de Cahors**

**MOULINBESSOU. — Terrible accident.**

— A Belvèze, les métayers de M. T.... étaient occupés à faire sauter des rochers au moyen de la mine

La poudre placée dans un des trous ne

**LE COCHER 606**

**Première partie**

**XV**

**LES SUITES D'UN PARI**

— Vous permettez qu'on m'insulte chez vous et devant vous ? demanda-t-il, blême de colère. C'est sans doute votre manière de défendre mon honneur. Je ne me battra pas avec un cocher, mais ma patience est à bout et je vous somme de me livrer passage !...

Et il risqua un pas vers la porte de sortie ; mais il fallait repousser Levignan et Thomack, et son frère leur avait recommandé de rester à leur place.

— Quoi ! s'écria William, vous ne jugez pas cet honnête cocher digne de croiser le fer avec vous ?... Et pourquoi ?... Cet homme gagne honorablement son pain, il jouit de l'estime de tous, et c'est vous un oisif, un inutile, un viveur... Allons, allons, mon cher, vous me faites pitié !...

Dans la chaleur de son apostrophe, William avait posé sur une table voisine l'épée qui le gênait, et Levignan, gardant la sienne, la tenait baissée.

Le sang était monté au visage d'Anatole, ses yeux secs s'enflammaient.

— Me laisserez-vous partir, enfin ? rugit-il comme un fauve.

En voyant que personne ne répondait ni ne bougeait, il saisit brusquement l'épée et s'élança sur le cocher, en s'écriant :

— Place ! Place !

A cette attaque imprévue, Levignan eut la présence d'esprit de relever son arme, mais l'épée d'Anatole lui avait effleuré la poitrine.

Le sang perlait et la fraîcheur de cette goutte pourprée, la douleur légère de cette égratignure, mirent en fureur l'honnête cocher.

Il poursuivit son adversaire l'épée à la main. Celui-ci reculait déjà.

— Vil assassin ! misérable traître ! criait Levignan.

En quelques passes, Anatole fut désarmé, et, pâle de terreur il se réfugia derrière un meuble.

— Le lâche ! répétait Levignan, frémissant de rage ; il n'ose pas même se montrer !

Il jeta alors son épée devenue inutile.

— Dites-lui qu'il peut vivre, s'il en a le cœur.

Et sautant William Johnson, il gagna la porte, que le fidèle métis ouvrit sans difficulté.

— Adieu, mon bon Thomack ; je ne voulais pas te croire quand tu me conseillais de ne pas me mesurer avec ce polisson !

William ne quitta pas le cocher des yeux, tant qu'il fut en vue ; il donna à Thomack l'ordre de refermer la porte et revint vers son

frère qui restait immobile dans sa cachette.

— Relevez-vous ! lui ordonna-t-il avec autorité. Vous sortirez tout à l'heure, quand vous aurez écrit une lettre que je vais vous dicter.

Et d'une main solide il le prit et l'assit sur la table.

Anatole, écrasé par l'insuccès de sa brutale attaque sur laquelle il avait compté pour échapper à William, devint docile. Les épées d'ailleurs n'étaient plus à sa portée et Thomack, sentinelle vigilante veillait à l'entrée de la salle.

— Ecrivez, répéta William en lui tendant une plume :

« Je reconnais avoir touché chez M. B. notaire, la somme de cinquante mille francs que je charge M. William Johnson de remettre à M. Tiret. mon père. »

Anatole écrivit sans résistance ; mais avant de signer, il dit :

— A quoi bon, puisqu'il ne me reste que la moitié de cet argent ?

— Signez, fit impérieusement William, je payerai ; mais comme il ne me plaît pas de vous laisser dévorer toute ma fortune, vous partirez ce soir même pour la Hollande. Je vous adresserai à une maison où les vingt-cinq mille francs qui vous restent vous suffiront pour vivre pendant quatre ans. D'ici à cette époque, à moins que votre père ne vous rappelle expressément, vous ne reparaitrez pas à Paris.

— Et si, de mon côté, il ne me plaisait pas de suivre vos ordres ? hasarda le libertin avec

son cynisme ordinaire.

— Alors Levignan, Hortier, Fauver, madame Favrot et sa nièce, Thomack lui-même parleraient, et je ne pourrais plus rien pour vous arracher à la justice !

— C'est un guet-apens, observa Anatole ; soit, je me résigne. Au surplus, Paris ne me vaut rien pour le moment.

— Et il est préférable que vos amis du café anglais ne vous reviennent pas après votre pari. Cette dernière preuve de la parfaite connaissance de sa situation acheva Anatole.

— Vous êtes sorcier ! murmura-t-il anéanti. Et il signa d'un trait.

Il était convenu entre Levignan et les dames Favrot qu'on quitterait la rue Navarin le plus tôt possible. Ce n'était qu'une question d'argent, mais elle avait bien son importance. Un mot de Cécile sembla aplanir toutes les difficultés.

Je vais partir, dit-elle, pour reprendre mes fonctions d'institutrice, et sitôt non arrivée, je vous enverrais la somme nécessaire, qu'on m'avancera volontiers.

De son côté, le cocher comptait bien y contribuer pour sa part. Les choses ainsi réglées, on profita du peu de temps que Cécile avait encore à passer à Paris pour chercher un logement à Montmartre. Levignan prit même à ce propos un jour de congé. C'était une véritable séparation, car la jeune fille ne reviendrait pas d'une année. Il s'aperçut combien elle lui était chère et quelle douce habitude il avait contracté de la voir tous les jours.

(A suivre)

produisit pas son effet et les malheureux métayers furent assez imprudents pour se rapprocher ; immédiatement le coup partit, et des éclats de pierre atteignirent les ouvriers.  
L'un d'eux a les yeux crevés ; tous les deux sont dans un état pitoyable.  
L'un est âgé de 24 ans et célibataire, l'autre est le chef d'une nombreuse famille.  
Toute la population de Moulinbessou a été vivement impressionnée par ce regrettable accident.

**Arrondissement de Gourdon**

**SAINT-GERMAIN. — Foire.** — La foire du 22 mai à St-Germain a été passablement bonne ; une progression sensible et depuis longtemps attendue paraît vouloir se manifester dans les affaires actuelles.

Cours pratiqués :  
Bœufs de boucherie, de 32 à 35 fr. les 50 kil ; d'attelage, de 500 à 800 fr. la paire ; veaux, de 0 fr. 70 à 0.75 le kil. Brebis avec agneaux, de 25 à 35 fr. pièce. Hausse sensible sur les agneaux valant de 12 à 15 fr. pièce ; affaires plus lentes sur le reste.  
Porcelets en petite quantité et se vendant cher, de 18 à 25 fr. selon grosseur.  
Volailles, de 0.50 à 0.60 le 1/2 kil, œufs 0.60 la douzaine. Oisons très recherchés et valant de 3 à 4 fr. la paire. Lapins domestiques 0.30 c. le 1/2 kil.  
Les marchands étalagistes paraissent satisfaits de leurs recettes.

— Maintenant que la France entière, en un magnifique élan de patriotisme, vient de manifester, d'une manière aussi éclatante que victorieuse, ses opinions fermement républicaines, une ère de prospérité et de réformes de la plus urgente équité, doit surgir désormais des nouveaux et victorieux pouvoirs.

**LABASTIDE-MURAT. — La foire du 25 mai** a été assez belle. Les agneaux étaient recherchés à des prix rémunérateurs. Il s'est vendu quelques paires de bœufs aux prix des foires précédentes.  
Les porcelets se cotaient à des prix élevés. Les oisons de 3 à 4 jours se vendaient 3 fr. 50 la paire.  
Les veaux 0 fr. 80 le kilo.  
Les jeunes poulets 1 fr. la livre.  
La volaille 0 fr. 75 la livre.  
Les grains de toutes sortes étaient chers. Les marchands étalagistes n'étant pas très nombreux, paraissent avoir fait bonne foire.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC. — La taxe du pain.** — Par arrêté du maire de notre ville, le prix du pain a été fixé de la manière suivante : 1<sup>re</sup> qualité, 40 c. le kilo ; 2<sup>e</sup> qualité, 0 fr. 375 ; 3<sup>e</sup> qualité, 30 c.

**BULLETIN FINANCIER**

Le Marché fait preuve de bonnes dispositions, les cours ont progressé en même temps que les transactions reprenaient une certaine activité.

Notre 3 0/0 s'est relevé à 102,87 ; le 3 1/2 0/0 à 106,22.

Le Crédit Foncier s'inscrit à 665 ; le Crédit Lyonnais à 820 ; le Comptoir National d'Escompte à 570 et la Société Générale à 530.

La Banque spéciale des valeurs Industrielles est ferme à 172.  
Le Suez cote 3540.

Parmi les fonds étrangers. L'Italien est à 92,40 ; le Turc à 21,02 ; l'Extérieure à 34 9/16 ; le Russe 3 0/0 1891 à 95,70 ; le Roumain 4 0/0 1898 se traite à 93.

Au comptant, les obligations Ville de Paris 1886 sont demandées à 403 et 405.

Les obligations Chemins Ethiopiens se négocient à 333.

La Cie Générale des travaux d'Éclairage et de Force (ancien établissement Clémanson) est très demandée à 550.

L'Assurance sur la Vie  
Les statuts de la Nationale (Vie) ne lui permettent que des placements de tout repos, les personnes qui contractent avec elle sont donc certaines que leurs fonds ne seront jamais engagés dans des spéculations aventureuses.

**Bibliographie**

**COURRIER DE LA MODE**

Trois formes de chapeaux ont obtenu la préférence des femmes élégantes. Toutes trois sont fort comme il faut et des plus avantageuses pour le visage. Parmi la quantité énorme de nouveautés qui paraît à l'entrée d'une saison, le choix n'est pas très facile, cependant le goût est tellement sûr chez les femmes pour qui la toilette est l'occupation favorite, qu'elles se trompent rarement.

L'une de ces formes convient à tous les âges. C'est la forme très légèrement rabattue tout autour, genre bergères, de dimensions modestes. Tout noir, ce chapeau peut être porté l'été comme préservatif contre le soleil, par une dame de cinquante ans et plus, quoique ce soit un chapeau rond. On le garnit de deux belles et longues plumes amazone retenues par un lien de velour ou de dentelle, dans lequel on passe une boucle ancienne. La seconde forme peut aller à toutes les physionomies. C'est une petite paille dont le fond est garni de mousseline de soie enroulée en turban. Ce chapeau porte du reste ce nom.

La troisième est tout simplement ravissante. Elle procède du genre Mascotte et se relève devant, soit par un oiseau, soit par une envolée d'ailes, soit par plusieurs nœuds se rejoignant par des rubans détachés dans le style Louis XV. On voit beaucoup moins de cache-peigne et de fleurs derrière les chapeaux. On les soutient par les peignes à haute galerie dont nous avons déjà parlé.

Les fillettes portent énormément de rouge cette année.  
Nous avons vu de jolis chapeaux de paille rouge, relevés devant par un bouquet de petites fraises des bois, avec beaucoup de feuillage, d'un effet charmant.

Pour les très petites, on fait des capelines de paille d'Italie, couverte de bleuets et de coquelicots. Comme leurs mamans, les petites filles portent des robes de gaze et de mousseline de soie sur transparents de taffetas, mais ce genre de toilette revient cher. On arrive à peu près au même effet en prenant de jolies mousselines imprimées où des organdys fantaisie excessivement clairs qu'on dispose sur

un fond de petite satinette. Ces robes sont destinées à faire la saison, pas davantage. Il est donc inutile de tant dépenser d'argent pour des choses de haute fantaisie.

Toujours pour les petites filles et pour les fillettes, de même que pour les grandes personnes, on emploie beaucoup de piqués de toutes teintes.

Les piqués sont souples, agréables à porter, et font d'excellentes robes de mousseline. Sur ces toilettes d'été, nos petites filles ont adopté la petite veste droite, sorte de paletot-sac en petit drap à carreaux noir et blanc. Le petit vêtement, genre tailleur, est piqué plusieurs fois tout autour et aux coutures et bouton de côté ; un autre modèle, un peu cintré, peut se porter ouvert ou fermé.

Ces modèles nous viennent de l'Angleterre. En outre du genre anglais, toujours très correct, nous recommandons le costume marin qui va si bien aux fillettes à partir de sept ans jusqu'à douze. Il se fait cette année en lainage solide rayé bleu et blanc pour la jupe et le plastron. La jaquette est bleu marin très foncé avec les ancrées brodées aux angles. Lorsque le costume est uni, soit bleu, soit blanc, on brode une ancre très grande sur le devant de la jupe un peu de côté et une autre ancre en plein milieu du plastron, sur la poitrine.

Sauf pour des circonstances exceptionnelles, les fillettes ont tout intérêt à s'habiller simplement. Elles sont infiniment plus gentilles dans les vêtements dont l'excellence de la coupe est la principale valeur, que vêtues de falbalas qui ne vont bien qu'aux petits enfants.

BLANCHE DE GÉRY.

Extrait de *La Saison*, Journal illustré des Dames, 30, rue de Lille, Paris. — Spécimen gratuit sur demande.

**LES CHANSONS DE BÉRANGER**

Le grand public a très favorablement accueilli la nouvelle édition populaire par livraisons à dix centimes des *Chansons de Béranger*. C'est que si Béranger est le maître par excellence de la chanson populaire, la librairie Garnier frères n'a rien négligé pour rendre ses chansons désirables à tous, malgré la modicité de leur prix.

Les éditions précédentes ne comportaient que plus ou moins la musique des chansons ; dans cette nouvelle édition, non seulement la musique a été notée, mais elle contient aussi des accompagnements dus au jeune Maître Francis Casadesus.

Béranger a été l'homme qui parle au peuple, aujourd'hui comme jadis, le langage qu'il entend et qu'il aime et cette nouvelle édition, grâce à l'heureuse innovation de la notation des airs et de leur accompagnement, grâce aussi à la beauté de l'édition, à l'illustration due aux meilleurs artistes et au bon marché auquel elle est vendue, devait fatalement avoir le succès qu'elle obtient.

Que ceux qui ne la connaissent pas demandent chez leur libraire la première livraison gratuite et consultent les livraisons suivantes et ils continueront à souscrire à cette édition par livraisons qui leur coûtera 20 centimes par semaine (deux livraisons) mais apportera dans leur foyer la gaieté franche et loyale dont Béranger fut animé.

(Les *Chansons de Béranger* en souscription à 10 centimes par séries de 5 livraisons à 50 centimes. La première livraison gratuite

chez tous les libraires. GARNIER FRÈRES éditeurs, 6, rue des Saints-Pères, Paris).

**SPLENDIDE ALBUM**

GRAND SUCCÈS !

Vient de paraître :

Le deuxième numéro de *Mon voyage en Suisse*, grande et belle collection de 720 vues photographiques, du format le plus grand qui soit usité, avec texte explicatif et tirage en dix couleurs.

Ce numéro nous fait admirer sous ses aspects variés, Genève au bord de son lac enchanteur traversé par le Rhône, avec les cimes neigeuses du Mont-Blanc à l'horizon. Dans ce cadre : les Tours Saint-Pierre, la Place Neuve, le Jardin des Bastions, le Théâtre, la Rade, le Port, l'île de Jean-Jacques Rousseau, toutes les curiosités, tous les monuments de l'antique cité ; et, aux environs, Monnetier, Salève, les Treize Arbres, Beauséjour, le château de Ferney, où plane l'ombre de Voltaire, etc..

Nous rappelons à nos lecteurs que ce magnifique ensemble de panoramas formera vingt livraisons de 0 fr. 60 c. chacune. Souscription pour les vingt livraisons, 12 fr. ; franco, 14 fr.

En vente chez les libraires, les marchands de journaux et chez l'éditeur : A. Taride, 18-20, Bd St-Denis, Paris.

**Exécution de la Marche de l'Alliance**

La musique de la Garde Républicaine vient d'exécuter pour la première fois au jardin du Palais-Royal avec un énorme succès la *Marche de l'Alliance*, de Paul Fauchey, partition qui a obtenu le premier prix au grand concours musical de « *l'Éclair* ».

A la suite de cette exécution, nombreux chefs de musique militaires et civils ont demandé où l'on pourrait se procurer cette marche.

Nous informons les intéressés, que la partition pour piano de cette brillante marche, est déjà en vente au prix net de deux francs franco, à *l'Éclair*, 10, faubourg Montmartre, Paris, et chez tous les éditeurs de musique et dépositaires du Journal. — Quant aux partitions pour orchestre et musiques militaires, elles sont sous presse ; nous engageons les chefs de musique d'écrire à notre confrère pour qu'ils puissent être prévus aussitôt la mise en vente.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**AVIS DE LA COMPAGNIE**

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a consenti, sur la demande du Commissariat général de l'Exposition, une réduction de 50 % sur les prix de ses tarifs généraux et spéciaux, avec minimum de 2 centimes par tonne et par kilomètre, pour le transport des matériaux destinés à la construction des palais, pavillons et autres ouvrages que l'Administration de l'Exposition de 1900 édifiera en vue de cette Exposition.

Les intéressés devront s'adresser au Commissariat général de l'Exposition pour faire ramener, par son intermédiaire, à ce taux de réduction, les prix qui leur auraient été réclamés pour ces transports.

**Macaroni, Vermicelle, RIVOIRE et CARRET**  
**EXIGER LE PAQUETAGE** Seule vraie garantie

**LE SEQUESTRE**

PAR JULES DE GASTYNE

**Deuxième partie**

II

— Et s'il porte plainte ?  
— On ne le croira pas. On ne croit jamais les fous.  
— Je voudrais avoir ton assurance, murmura Samuel, abasourdi.  
— Si tu trembles pour un incident de ce genre, dit tranquillement Juana, que dirais-tu donc s'il t'était arrivé ce qui vient de m'arriver ?...  
— Quoi donc encore ? fit le banquier, qui était devenu livide.  
Elle regarda le docteur, qui était resté debout depuis son entrée.  
Celui-ci comprit.  
Il prit son chapeau.  
— Je vais où tu sais, dit-il à Samuel.  
— Vous venez déjeuner avec nous, docteur ?

dit Juana.  
— Avec plaisir, madame.  
— A midi, alors ?  
— A midi... J'aurai terminé mes affaires. Burke salua profondément et sortit.  
Quand il eut disparu, Samuel se rapprocha vivement de sa femme.  
— Est-ce un nouveau péril qui nous menace. Juana avait changé instantanément de physionomie.  
Son grand calme avait disparu.  
Son regard semblait effaré.  
Il n'en fallait pas plus pour achever d'épouvanter Samuel.  
— Parle... dit-il, parle donc... Tu me fais mourir.  
— Tu te rappelles, commença-t-elle, la façon dont nous nous sommes connus ?  
— Oui.  
— Cette nuit où tu me rencontras à travers Londres ?  
— Cette nuit que j'avais passée derrière tes pas, l'esprit tout empli de ton image.  
— Au moment où tu m'entraînais, une ombre s'était glissée entre nous deux.  
— Ton amant ?  
— Ce n'était pas mon amant. C'était un homme qui m'aimait depuis longtemps, sans espoir, comme toi.  
— Peu importe ! Il a dû perdre ce soir-là le désir de t'aimer.  
— Oui, tu crois l'avoir tué.  
Samuel fit un mouvement brusque.  
— Il n'est pas mort ?  
— Il n'est pas mort. Je viens de le voir.

— Ici !  
— Tout à l'heure.  
— Et il t'a reconnue ?  
— Il m'a reconnue... Il semblait me guetter.  
Samuel était devenu pâle.  
— Et il t'a parlé ?  
— Il s'est dressé devant moi, comme jadis... Il m'aime toujours...  
Samuel lui prit rudement la main.  
— Mais j'espère bien...  
— Que je l'ai repoussé ?  
— Oui.  
— C'est ce qui te trompe, je ne l'ai pas repoussé.  
— Comment cela ?  
— Je ne l'ai pas repoussé parce qu'il peut nous perdre... Il sait tout.  
— Il sait que c'est moi qui l'ai pris à la gorge ? Eh bien ! Après ?  
— S'il ne savait que cela ! murmura la femme.  
— Quoi donc encore ? fit Samuel, les yeux écarquillés par la terreur. Est-ce qu'il aurait appris l'histoire de mon frère ?  
— Si ce n'était que cela !  
Le banquier la regarda, stupéfait...  
— Je n'ai pas commis d'autre crime.  
— Toi, peut-être... mais moi.  
Il la contempla, terrifié.  
— Toi ?  
— Te rappelles-tu ce qui s'est passé dans cette nuit où s'est scellé notre amour ?  
Il fit sourdement :  
— Oui.

— Tu te souviens de ma résistance, des paroles que j'ai prononcées ?  
— Oui, oui.  
— Tu ne les a pas comprises à ce moment.  
— Je ne comprenais rien ; je ne voyais rien que toi.  
— Au moment où tu m'entraînais, malgré moi, avec tes doigts de fer, où je sentais ton haleine chaude qui me brûlait, je t'ai dit : « Emmène-moi donc, et soyons maudits tous les deux ! »  
— Je m'en souviens, en effet.  
— Tu ne savais pas qui j'étais, d'où je venais.  
— Non, tu étais belle, et cela me suffisait... Je t'aimais comme un fou.  
— Avant toi j'avais connu un autre Moore, Daniel, ton père.  
Samuel eut un sursaut tragique.  
— Il a été ton amant ?  
— Non, mais il a payé de sa vie la passion qu'il avait pour moi.  
Les cheveux de Samuel se dressaient d'horreur sur son front.  
Une sueur froide perlaient à ses tempes.  
— Il est mort rapidement, bégaya-t-il.  
C'est moi qui l'ai empoisonné, dit tranquillement Juana.  
Samuel bondit vers elle.  
— Toi ! toi ! Et tu as accepté de devenir ma femme ?  
— C'est toi qui m'y a contrainte.  
L'homme levait au ciel des bras terrifiés.

(A suivre.)

50 DATES HISTORIQUES

Les élèves de l'enseignement secondaire et surtout de l'enseignement primaire n'ont pas toujours une idée nette des grandes périodes et des grandes dates historiques.

L'enseignement patriotique et l'enseignement civique en souffrent. M. André, ancien élève de l'école normale supérieure de Saint-Cloud, professeur d'école normale, inspecteur de l'enseignement primaire à Cahors, vient de résumer la vie nationale en 53 tableaux muraux, renfermant 53 grandes dates historiques (Périodes, grands événements intérieurs ou extérieurs).

En les placardant sur les murs des écoles primaires, des lycées et collèges, des écoles normales, des salles de classe et des salles d'étude, les élèves apprendront l'histoire en quelque sorte à leur insu, sans effort et sans travail.

Un certain nombre de municipalités ont même manifesté le désir de placer ces tableaux muraux dans les salles de mairie, puisqu'ils résument la vie nationale et peuvent servir à l'instruction des citoyens.

Ces tableaux, bien composés établis sur du parchemin, serviront, de plus, à décorer les salles de classe et les salles de mairie.

Le cadre de chaque tableau est tricolore, et les dates ressortent clairement, même à une distance assez grande.

Prix des 53 tableaux pris chez M. Coueslant, imprimeur-éditeur, rue des Capucins, n° 1 : 5 francs.

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors :

- Chez M<sup>me</sup> ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.
- M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
- Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
- Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.
- M. MAURY, marchand de journaux, 53, rue Nationale.

MAISONS RECOMMANDÉES

TEINTURERIE PARISIENNE

Teintures, Nettoyages et Apprêts

Ferdinand MILHET

CAHORS, QUAI CHAMPOLLION, 2 ET 3

Teintures de robes de soie, de laine, laine et laine coton, et soie, en noir et en toutes couleurs. Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en reps, satin, damas et toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêt souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays.

Maison de confiance. Travail très soigné.

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour. Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposés dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

Bibliographie

SAINT-NICOLAS. — 19<sup>e</sup> année. — Sommaire du n° 26. — 26 mai 1898.

Jean Tapin (Cap. Danrit). — Le carreau de Dame Manette (E. Dupuis). — L'enfant prodige (L. Morin). — Monsieur le Maire (S. E. Robert). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par P. de Sémant, Louis Morin, Ch. Dufau, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 26 mai.

V<sup>ss</sup> Nacla : Chronique mondaine. — Carolus Brio : Le bon criminel. — Pierre Sales : Miracle d'amour (suite). — Michel Corday : Mariés jeunes (suite). — Fridtjof Nansen : Vers le pôle (suite). — Emile Richebourg : Les martyrs du mariage (suite). — Charles Mérouvel : La fille sans nom (suite). — Variétés.

VIENT DE PARAITRE

NOUVEAU COURS DE MORALE

Rédigé conformément aux programmes officiels du 27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

L'Enseignement Moral à l'École primaire

par F. VIALA, instituteur public

Avec une préface de M. MOURGUES, insp. pri<sup>er</sup> Livre de morale pratique et de lecture courante 1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 1 fr. 40

Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

CONDITIONS DE VENTE :

Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les spécimens. — Remise ordinaire pour les commandes.

Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.

On est prié de faire inscrire l'Enseignement moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE

au capital de 700.000 francs

Siège social : rue Jacob, 56, à Paris

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

16 PAGES IN-4°

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément, a augmenté, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1<sup>o</sup> Quatre pages de plus. 2<sup>o</sup> Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3<sup>o</sup> Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. L. Hébert, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAISON.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent en chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même l'absence de colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gom-mées et des liasses de fiches, au prix de 0fr05 le carnet de 10 étiquettes en liasse de 10 fiches

BAINS DE MER DE L'OCEAN

BILLET D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Margue-

rite), Escoubac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Naval, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Excursions aux Gorges du Tarn

Il est délivré des billets de voyage circulaire de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe, permettant de visiter les Gorges du Tarn et comprenant les itinéraires ci-après, savoir :

Paris, Montargis, via Moret ou Corbeil, Arvant, Neussargues, Carabit, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Sévérac-le-château, Rodez, Figeac, Brive, Limoges, Vierzon, Paris.

1<sup>re</sup> classe : 118 francs, 2<sup>e</sup> classe : 83 francs.

Paris, Montargis, via Moret ou Corbeil, Arvant, Neussargues, Carabit, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Béziers, Carcassonne, Toulouse, Montauban, Brive ou Toulouse, Capdenac, Brive, Limoges, Vierzon, Paris.

1<sup>re</sup> classe : 130 francs, 2<sup>e</sup> classe : 93 francs.

Paris, Vierzon, Limoges, Brive, Figeac, Rodez, Sévérac-le-Château, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau ou Saubières ou Comberedonne ou le Vigan, Nîmes, Tarascon, Lyon, Dijon, Paris.

1<sup>re</sup> classe : 136 francs, 2<sup>e</sup> classe : 96 francs.

Toulouse, Figeac, Neussargues, Carabit ou Capdenac, Rodez, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Béziers, Carcassonne, Toulouse.

1<sup>re</sup> classe : 64 francs, 2<sup>e</sup> classe : 47 francs. Validité des billets : 30 jours, non compris le jour de départ.

Nota. — Les voyageurs peuvent commencer leur voyage à toutes les gares situées sur l'itinéraire du voyage circulaire, mais il doit suivre cet itinéraire indiqué ci-dessus, l'excursion des Gorges du Tarn n'étant possible que dans le sens de la descente. Il n'est rien remboursé pour les parcours abandonnés.

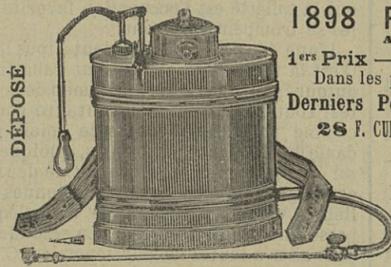
Les frais de l'excursion dans les Gorges du Tarn ne sont pas compris dans les prix des billets de voyages circulaires.

Demande d'emploi

**HOMME** 45 ans, sachant lire et écrire, désire trouver emploi dans un magasin avec sa fille âgée de 16 ans. Au besoin l'homme accepterait place de charretier ou jardinier. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

**GUERISON**  
Certaine et Radicale de toutes les **AFFECTIONS de la PEAU**  
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.  
Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il produit une amélioration sensible.  
M. LENORMAND, Médecin Spécialiste, Ancien Aide-Major des Hôpitaux M<sup>rs</sup>, 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par correspondance.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Grande Epicerie de Paris

CAHORS — S. GOYET — CAHORS

Directeur : RAYMOND BAQUIER

Ex-intéressé de la Maison FELIX POTIN

MAISON DE CHOIX, DE CONFIANCE ET DE BON MARCHÉ

Ouverture le Vendredi premier Avril 1898

DEVICES DE LA MAISON :

BON MARCHÉ - PRIX FIXE - LOYAUTÉ - CONFIANCE - HONNÉTÉTÉ

NOTA. — A l'occasion de l'ouverture et pendant quelques jours, il sera offert à titre gracieux à tout acheteur de 5 francs de marchandises et au-dessus (Sucres, Pétroles et Chartreuses exceptés), un objet aussi gracieux qu'utile.

Aux habitants du département du Lot,

Monsieur S. GOYET, propriétaire de la « Grande Epicerie de Paris », à Aurillac, et de ses diverses Succursales, vient de fonder à Cahors, 4, rue de la Liberté (anciens magasins Cangardel), une maison de choix sous le titre de : GRANDE ÉPICERIE DE PARIS.

Cette Maison, installée avec tout le perfectionnement moderne, fera tous ses efforts pour mériter la confiance absolue des Consommateurs qui voudront bien s'adresser à elle.

La bonne renommée dont la GRANDE ÉPICERIE DE PARIS jouit à Aurillac, provient du soin spécial avec lequel elle rejette tous les produits qui ne sont pas reconnus exempts de falsifications, et aussi de la loyauté commerciale dont elle a toujours fait preuve depuis sa fondation (1882).

Le Consommateur, soucieux de sa santé et de ses intérêts, trouvera dans cette maison tous les produits des principaux producteurs qui seront vendus, à qualité égale, au-dessous des tarifs du commerce ordinaire.

Aperçu de quelques prix d'articles de consommation :

Sucre de Paris, 1 <sup>er</sup> choix, marque C. Say	le kilo	1.05
Sucre cassé à la mécanique d <sup>o</sup> d <sup>o</sup>	le kilo	1.10
Sucre cassé à la mécanique, marque C. Say	la boîte de 5 kilos	5.40
Cafés grillés.	le demi kilo	1.60, 1.90, 2.40, 2.70 et 2.90
Chocolat S. Goyet, toujours livré frais	le demi kilo	1.40, 1.65 et 1.50
Cafés verts de toutes provenances	le demi kilo depuis	6.50
Chartreuse jaune	le litre	3.50
Absinthe Pernod fils	le litre	4.00
Anisette Marie Brizard, supérieure	le litre	0.55
Morue sèche, 1 <sup>er</sup> choix	le kilo	1.90
ORIFLAMME et SAXOLÉINE	le bidon plombé de cinq litres	0.30
Lessive Phénix véritable	le kilo	0.20
Eau minérale de Teissières (Cantal)	la bouteille	0.40
Vin de table, excellente qualité	le litre	1.20
Huile blanche surfine supérieure	le litre	1.20

etc., etc., etc., etc.

NOTA. — Tous les produits sont livrés par la Grande Epicerie de Paris avec le plus grand soin et avec une propreté inusitée dans le commerce ordinaire.